

BULLETIN MUNICIPAL 2022

Mesdames Messieurs, chers administrés,

L'année 2022, qui se termine, aura eu son lot d'événements particulièrement lourds de conséquences.

En premier lieu, je noterais la persistance de l'épidémie de Covid-19 qui nous oblige à maintenir les gestes barrière et la vaccination des personnes sensibles. Ces mesures devraient nous permettre de reprendre une vie sociale quasi normale.

Puis il y a eu les événements météorologiques : les orages de grêle qui ont dévastés une grande partie du Ribéracois et touché, dans une moindre mesure, une bonne partie de notre commune. La sécheresse estivale a été particulièrement longue et a entraîné des pertes importantes pour les agriculteurs ainsi que des dégâts sur les bâtiments provoqués par la rétractation des sols argileux. A ce sujet, si vous constatez des désordres liés à ce phénomène, vous êtes invités à déposer, en mairie, un dossier explicatif avec photos, avant la fin de l'année. Cela nous permettra de déposer une demande de classement de la commune en catastrophe naturelle et ainsi faire intervenir votre assurance.

Et enfin, la guerre en Ukraine qui a provoqué une crise énergétique avec l'envolée des prix des énergies, sans compter les incertitudes et les risques relatifs à la paix en Europe.

En conséquence, les artisans ont été submergés et les délais pour obtenir des devis de plus en plus longs. Nous sommes toujours en attente des devis, sans lesquels les dossiers ne peuvent pas avancer (création d'un WC public en extension de la salle des fêtes, réfection des toitures de l'église et de la salle des fêtes-mairie et aménagement d'un gîte d'étape au-dessus du restaurant « chez Marie »). L'aménagement de ce gîte d'étape sera un attrait supplémentaire pour la commune de Bussac.

Point positif : après avoir reconstitué un Comité des fêtes, la reprise de la fête communale sur une journée a été enfin possible. Cette manifestation traditionnelle a été très appréciée par les participants. Cela nous encourage à faire encore mieux en 2023.

Pour ce qui concerne les travaux de voirie, deux chantiers sous-traités ont été entrepris cet automne et en cours de finalisation : Allée des Geais et Route des Piverts. Nous sommes bien conscients qu'il reste, encore, des routes en mauvais état. La Communauté de communes a fait l'acquisition de matériels d'entretien de voirie et devrait effectuer les travaux de réfection des routes les plus détériorées. Nous y veillerons.

Pour ce qui concerne l'information des administrés, nous avons obligation de dématérialiser tous les documents et de privilégier la diffusion par internet. Cela nous conduit à revoir notre site internet actuel qui n'a pas les capacités nécessaires pour cela. Nous sommes en attente de propositions de devis répondant à ce besoin.

Pour ce qui concerne les festivités de fin d'année, et ce malgré la présence pesante du Covid dont il va falloir s'habituer à « vivre avec » encore quelques années, je suppose. Nous avons décidé, avec le Comité des fêtes de relancer les animations coutumières, en espérant que l'hiver ne va pas faire repartir cette épidémie. Nous comptons sur votre civisme en respectant les mesures préventives préconisées par le gouvernement.

Nous vous proposons quatre dates à noter dans vos agendas :

Le dimanche 11 décembre :

A 15h30 : Un goûter de Noël sera offert aux enfants de moins de 12 ans. Des boissons et gâteaux seront proposés à la vente, par le comité des fêtes, pour les accompagnateurs. **Parents, pensez à inscrire vos enfants par courriel : cdfbussac@gmail.com ou par téléphone, ou dans la boîte aux lettres de la mairie. Au plus tard le mercredi 07 décembre.**

A 16h30 : concert gratuit (participation volontaire au chapeau), pour tout public, de chants de Noël de la chorale « Amalgame », dans l'église suivi, vers **17h30**, d'un moment convivial avec vente de crêpes et vin chaud au profit de la chorale. Avec, conjointement, la distribution d'un cadeau surprise de Noël aux enfants (moins de 12 ans) et découverte des décorations de Noël du Bourg.

Le samedi 17 décembre :

A 20h00 : le Comité des fêtes organise un loto dans la salle des fêtes avec entracte : gâteaux, crêpes, boissons et bonne humeur.

Le samedi 14 janvier 2023 :

A 17h00 : présentation des vœux du maire et son conseil municipal suivi du verre de l'amitié.

Le dimanche 29 janvier 2023 :

A 12h00 : le Conseil municipal et le Comité des fêtes organisent le **repas des aînés, avec animation, offert aux plus de 70 ans**. Participation de 20€ pour les plus jeunes. **Inscription obligatoire avant le 14 janvier** auprès du secrétariat de mairie.